

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### ZENITH EUROSE PRIME by DNCA

Part C - Code ISIN : FR001400PEJO

Nom de l'initiateur : **Zenith AM**

Site internet : [www.zenith-am.com](http://www.zenith-am.com)

Contact : **appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations**

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : **01/07/2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le fonds est un OPCVM constitué juridiquement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP ») de droit français.

### Durée

Zenith Eurose Prime by DNCA a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

### Objectifs

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, sur la durée de placement recommandée, d'une performance supérieure nette de frais à l'indice composite 20% EUROSTOXX 50 et 80% FTSE MTS Global Index calculé dividendes et coupons réinvestis. Le FCP flexible cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la Zone euro. Zenith Eurose Prime by DNCA n'est pas un fonds indiciel. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances du FCP. La gestion du fonds est une gestion active et discrétionnaire qui n'a pas pour objet de reproduire à l'identique la performance de l'indice de référence.

Jusqu'à 100% de l'actif net du FCP peut être exposé en produits de taux du secteur public ou privé libellés en euros notés Investment grade et High Yield émis exclusivement par des émetteurs de l'Union Européenne, des États-Unis et de la Suisse. Le FCP pourra investir 20% maximum de son actif net en produits de taux non notés émis par des émetteurs français. La durée du portefeuille est limitée à 7.

Le FCP pourra être exposé jusqu'à 35% de son actif net en actions libellées en euros de sociétés européennes dont la taille de capitalisation est supérieure à 1 milliard d'euros. 5% de l'actif net du fonds pourra être exposé à des actions dont la taille de capitalisation est comprise entre 100 millions d'euros et 1 milliard d'euros. Le FCP n'investira pas plus de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Le FCP pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (notamment, obligations convertibles, bons de souscription). Le FCP pourra également recourir à des instruments financiers dérivés (notamment, futures, options, swap de taux) à titre de couverture et/ou d'exposition des risques action et de taux, sans recherche de surexposition. Le FCP ne peut investir directement que dans des titres libellés en euro. Toutefois, le FCP pourra être exposé de façon marginale au risque de change dans le cadre d'investissement en parts et/ou actions d'OPC et/ou dans le cadre de titres issues d'opération sur titres libellés dans une autre devise que l'euro. Le FCP pourra également recourir à des dépôts et des emprunts d'espèces.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré (J) par le dépositaire avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). La VL est calculée en J+2 chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés (au sens de l'article L3133-1 L222-11 du Code du Travail) ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié civil en France (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou si les bourses de références sont fermées, la centralisation des souscriptions/rachats s'effectue le jour ouvré suivant.

Affectation du résultat : capitalisation.

### Investisseurs de détail visés

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 3 ans.

Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

De plus amples informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur son site internet : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant trois (3) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, le FCP peut également être exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir : risque de liquidité et risque de crédit. Le risque de liquidité existe lorsque certaines positions du portefeuille ne peuvent être cédés, liquidés ou clôturés pour un coût limité et dans un délai suffisamment court en raison de volumes d'échanges faibles ou de tensions sur les marchés. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement. Le risque de crédit se matérialise en cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances et peut générer une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et, en conséquence, une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

<b>Période de détention recommandée : trois ans minimum</b>			
<b>Exemple d'investissement : 10 000 €</b>			
<b>Scénarios</b>		<b>1 an</b>	<b>3 ans (période de détention recommandée minimale)</b>
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>7 570€</b> -24,33%	<b>7 370€</b> -9,69%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>8 250€</b> -17,53%%	<b>8 300€</b> -6,02%%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>10 080€</b> 0,84%	<b>10 330€</b> 1,10%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>11 370€</b> 13,67%	<b>11 270€</b> 4,05%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- le 30/09/2019 et le 30/09/2022 pour le scénario défavorable ;
- le 31/10/2017 et le 30/10/2020 pour le scénario intermédiaire ;
- le 28/12/2018 et le 30/12/2021 pour le scénario favorable.

## Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Zenith AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

<b>Investissement de 10 000 €</b>	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 3 ans</b>
<b>Scénarios</b>		
<b>Coûts totaux</b>	140€	440,07€
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,40%	1,42%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,51% avant déduction des coûts et de 1,10% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,59% du montant investi/ 258,65EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

#### Composition des coûts :

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an</b>
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0€
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,35% de la valeur de votre investissement par an.	135€
<b>Coûts de transaction</b>	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5€
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0€

#### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 3 ans.**

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : Zenith AM - 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : [info@zenith-am.com](mailto:info@zenith-am.com).

#### Autres informations pertinentes

Devise de la part C : euro. Classification SFDR : article 8.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Délégation de gestion financière : DNCA FINANCE. Les modalités de cette délégation sont précisées dans le prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du FCP.

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

L'investisseur peut également saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.